

LA CLINIQUE

IIIème ANNÉE

AVRIL 1897

No 9.

TRAVAUX ORIGINAUX

Traitement Abortif de la Prostatite Aigüe

Par le Dr J.-A. GUÉPIN

Ancien interne lauréat des Hôpitaux
de Paris, Professeur libre de chirurgie des voies
génito-urinaires à Paris, etc.

La prostatite aigüe, et nous sougeons particulièrement à la prostatite aigüe généralisée, d'origine blennorrhagique et non nécessairement gonococcienne, n'aboutit point toujours, il s'en faut, à l'abcès péri-prostatique ; celui-ci en est cependant la complication habituelle. Le pus qui distend les cavités glandulaires peut être évacué par l'urètre ; il s'échappe des glandes par leurs orifices normaux. Ce n'est donc point l'ouverture de l'abcès dans les voies urinaires, et l'on conçoit sans qu'il puisse être nécessaire d'insister, toutes les différences entre ces deux solutions et toute l'importance du traitement pouvant aider à ce travail de guérison. Le traitement abortif en effet permet souvent à la suppuration de se limiter aux cavités glandulaires prostatiques ; et facilite l'évacuation par les voies normales de la sécrétion prostatique, des produits stagnants infectés.

Que la prostatite apparaisse dans le cours de la phase aigüe de la blennorrhagie, qu'elle survienne plus tardivement à l'occasion de manœuvres imprudentes, d'excès de coït, etc., le traitement res-